

INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Un inventaire participatif gratuit de la faune de votre village

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de Bourgogne-Franche-Comté est une association loi 1901 à but non lucratif qui agit sur trois grands principes : la connaissance naturaliste, la protection des espèces et de leurs habitats, et la sensibilisation et l'information du public aux enjeux liés à la connaissance et à la protection de la biodiversité.

QU'EST-CE QUE L'INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE ?

En Bourgogne, environ 350 espèces d'oiseaux ont été observées, 75 mammifères, 19 amphibiens, 14 reptiles. Combien d'entre elles fréquentent votre commune ? Quelles sont les plus rares ? Comment réussir à les distinguer ? Quelles sont les zones les plus remarquables de votre territoire ?

En 2014, la LPO a initié un projet d'inventaire de la faune vertébrée : l'**Inventaire de la biodiversité communale**.

Engagée dans une démarche de proximité et dans un souci de valorisation du patrimoine naturel des communes rurales, la LPO Bourgogne-Franche-Comté se met gratuitement à disposition des villages de moins de mille habitants pour leur apprendre à connaître les espèces et la nature qui les entourent. La collaboration avec les habitants est un facteur indispensable à la réussite du projet.

PROTOCOLE DE L'INVENTAIRE NATURALISTE

Après avis favorable du Conseil municipal, la démarche utilisée pour ces inventaires se déroule en plusieurs étapes et s'échelonne sur près d'un an :

- **Présentation du projet lors d'une réunion publique** : Après présentation du projet et de quelques espèces d'ores et déjà connues sur votre territoire, nous proposons un temps d'échange avec les habitants afin d'identifier les attentes. Cette première réunion sera également le moment où nous les solliciterons pour qu'ils participent activement aux inventaires à conduire.
- **Réalisation des inventaires** : Au moins un ornithologue professionnel parcourra la commune afin de dresser un inventaire de la biodiversité et des oiseaux en particulier. Environ trois journées seront consacrées à ces inventaires scientifiques.
- **Animations pédagogiques** : En moyenne deux animations sont proposées aux habitants. Elles peuvent prendre la forme de sorties de découverte des oiseaux et de la nature, d'ateliers (fabrication nichoirs, décortication de pelotes, etc.) ou de formation/découverte de notre base de données naturaliste en ligne « Visionature ».
- **Restitution en réunion publique** : Une réunion établira le bilan des connaissances acquises lors de cette enquête participative. La LPO remettra 50 exemplaires d'une plaquette illustrée (voir en page suivante) sur la biodiversité de la commune où figureront notamment les espèces et une carte commentée des richesses de votre territoire communal.
- **Proposition d'actions concrètes** : Des propositions d'actions concrètes pour favoriser la biodiversité seront présentées aux habitants. La LPO remettra à la personne référente de la commune un courrier listant des propositions d'actions (pose de nichoirs, réhabilitation d'une mare, plantation d'un verger, d'une haie, etc.). Nous demandons à ce que ces propositions soient examinées en Conseil municipal et attendons un retour sur leur faisabilité, la LPO n'assurant que l'accompagnement technique.
- **Autres projets possibles** : Durant le projet ou dans les années qui le suivent, d'autres suites pourront être envisagées. Certaines demeureront gratuites (par exemple la mise à disposition d'une exposition temporaire), d'autres nécessiteront possiblement une indemnisation (animation pour les scolaires, création d'un Refuge LPO, etc.).

CE QUI EST DEMANDÉ AUX COMMUNES

- Soumettre le projet au Conseil municipal et nous faire parvenir le résultat de la délibération.
- Désigner un référent de la commune qui sera notre interlocuteur privilégié.
- Imprimer les flyers et les affiches que nous communiquerons, poser les affiches et distribuer les flyers dans toutes les boîtes aux lettres du village.
- S'engager à étudier avec attention les propositions de mesures que nous suggérerons.
- Répondre au questionnaire « qualité » que nous remettrons en fin d'enquête.



Rejoignez les 47 communes qui ont déjà bénéficiées de ce programme et contactez nous au 03 80 56 27 02 ou en écrivant à pierre.leclaire@lpo.fr. Plus d'informations sur www.cote-dor.lpo.fr rubrique « Connaître » puis « Inventaire de la biodiversité communale ».

EXEMPLE DE LA PLAQUETTE ILLUSTRÉE DE MINOT (21)



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
COP 2010 à 2020-17-18

INVENTAIRE NATURALISTE DE MINOT

Apprendre à mieux connaître les espèces et la nature qui nous entourent...

LE PROJET D'INVENTAIRE

En 2018, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Côte-d'Or et Saône-et-Loire a initié un projet participatif d'inventaire de la Biodiversité Communale aux principalement sur les oiseaux et plus généralement sur la faune verte (insectes, amphibiens et reptiles).

Ce projet a été animé en 2018 sur Minot et dans 7 autres communes rurales. Il a pour objectif de porter à la connaissance des habitants de ces villages la diversité des espèces et des milieux qui les côtoient.

Aide de volontaires, naturalistes ou amateurs, l'équipe de la LPO de Côte-d'Or et Saône-et-Loire a mené des inventaires afin d'améliorer l'état des connaissances sur la biodiversité locale, incluant les habitats à des conférences et à des sorties de découverte.

LES RÉSULTATS

Le bilan des inventaires (détailé au dos de ce document) montre la présence de 133 espèces de vertébrés fréquentant le territoire communal tout au long de l'année.

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces recensées sur la commune	Nombre d'espèces recensées en Côte-d'Or
Oiseaux	97	327
Mammifères	19	73
Amphibiens	8	17
Reptiles	1	13

Avec 97 espèces d'oiseaux recensées, dont près de 50% sont riches sur la commune, Minot se situe dans le premier tiers des 206 agglomérations les plus denses inventoriées en Côte-d'Or. Les espèces de mammifères recensées sur la commune ne représentent qu'un des espèces recensées dans le département mais des inventaires plus approfondis, notamment sur les chauves-souris et les insectivores, permettraient probablement d'augmenter cette liste pas le cas de zones habitats milieux et des

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces recensées sur la commune	Nombre d'espèces recensées en Côte-d'Or
Oiseaux	97	327
Mammifères	19	73
Amphibiens	8	17
Reptiles	1	13

Oiseaux

Spécie	Derrière année	Statut
1. Accenteur mouchet	2012	N, M, H
2. Alouette des champs	2008	N, M, H
3. Alouette lulu	2008	N, M, H
4. Bergeronnette des ruisseaux	2008	N, H
5. Bergeronnette grise	2008	N, H
6. Bergeronnette printanière	2008	N, M
7. Bonbrée apivore	2009	N, M
8. Bruant jaune	2008	N, M, H
9. Bruant proyer	2008	N, M
10. Bruant zizi	2008	N, H

TRANSMETTES VOS OBSERVATIONS NATURALISTES !

Vous observez des oiseaux chez vous ? Participez à l'inventaire !

Envoyez vos observations à : inventaire@lpo-cote-dor.fr

ou par mail à : inventaire@lpo-cote-dor.fr


ou par mail à : inventaire@lpo-cote-dor.fr

Spécie	Derrière année	Statut
1. Accenteur mouchet	2012	N, M, H
2. Alouette des champs	2008	N, M, H
3. Alouette lulu	2008	N, M, H
4. Bergeronnette des ruisseaux	2008	N, H
5. Bergeronnette grise	2008	N, H
6. Bergeronnette printanière	2008	N, M
7. Bonbrée apivore	2009	N, M
8. Bruant jaune	2008	N, M, H
9. Bruant proyer	2008	N, M
10. Bruant zizi	2008	N, H

LA DIGEANNE ET LES MARES DU VILLAGE

De très nombreuses sources sont présentes sur le territoire communal, parfois utilisées pour alimenter des fontaines, des lavoirs ou des mares. La commune est également traversée par la Digeanne, petit cours d'eau de tête de bassin. Ce sont dans ces milieux et à leurs abords que l'on retrouve la plupart des amphibiens : Grenouille verte, Alyte accoucheur (9) ou Crapaud commun. Trois espèces de tritons ont été détectées sur la commune, dont la présence exceptionnelle du Triton crêté (10) qui n'était jusqu'alors pas connu dans le nord du département. Chez les oiseaux, des espèces comme le Martin-pêcheur d'Europe, le Cincle plongeur ou encore la Bergeronnette des ruisseaux (11) fréquentent assidûment ces milieux humides.

Pour permettre le maintien de cette importante diversité biologique, il est nécessaire d'être attentif à l'entretien de ces zones humides. Pour tout conseil, il est possible de se tourner vers la LPO ou vers le Réseau Mares de Bourgogne piloté par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne.



LES GRANDES CULTURES

Si certaines des pratiques agricoles comme la monoculture, l'arrachage des haies ou l'emploi abusif de pesticides sont néfastes au maintien d'une biodiversité importante, d'autres actions peuvent avoir des effets positifs et se révéler très simples à mettre en œuvre :

- laisser les bords de champ en herbe,
- essayer de diversifier l'assolement,
- limiter les traitements phytosanitaires,
- préserver les arbres, haies, murs et murets...

Si vous êtes agriculteur et intéressé par la mise en place de certaines de ces mesures, rapprochez-vous de la LPO pour participer au programme - Agriculture et Biodiversité !

LES PRAIRIES DE FOND DE VALLON OU DE COTTEAU

C'est dans ces quelques prairies et pâturés qu'il est possible de trouver le cortège des espèces liées au bocage : Tourterelle des bois (1) qui est en très forte diminution en France, Pie-grisette écaillée, Alouette lulu, Bruant jaune (2) ou encore Huppe fasciée. C'est là que l'on peut entendre le Tarsus rouilleux (3) chanter à la belle saison. S'ils n'ont pas été touchés lors de l'inventaire, il est fort probable que reptiles comme le Lézard à deux raies (4) ou lézard vert et surtout le Lézard des souches (4) fréquentent ces espaces ouverts.

Il est nécessaire d'être attentif à la conservation de ces parcelles, gages de diversité, de protection des sols et de maintien de la qualité de l'eau.

LES FORÊTS DE LA COMMUNE

La forêt est présente sur quasiment toutes les bordures de la commune, avec notamment une grande partie située à l'ouest du territoire communal. On y retrouve tout le cortège d'espèces nichées aux milieux forestiers, avec de nombreuses espèces intéressantes. Ainsi, les six espèces de pics, y compris le discret Pic cendré (5) et le tout petit Pic épeichette, sont présentes dans ces forêts. Dans les rares boisements résiduels on retrouve le Mézange huppé (6) ou le minuscule Robinet huppé (6) gramine (7) tandis que la majorité des boisements de feuillus hébergent le Pigeon colombin, la Bonbrée apivore, le Loriot d'Europe dont on entend le chant résonner en été et bien entendu le mystérieux Cigogne noire (7) dont un couple s'est déjà reproduit sur la commune (alors qu'il y a moins de 10 couples reproducteurs en Bourgogne et moins de 50 en France !).

Les zones forestières sont également fréquentées par de nombreux mammifères comme le Chat forestier (8) ou le Cerf élaphe, tous deux bien présents dans le châtillonnais. Les corridors que l'on retrouve le long des chemins hébergent quant à elles des amphibiens.

LE VILLAGE ET SES NOMBREUSES FERMES

On trouve au cœur du bourg et dans les très nombreuses fermes présentes sur toute la commune plusieurs espèces caractéristiques des espèces urbaines : le Moineau domestique, le Rougequeue noir (13), l'Étourneau nival, des colibris colorés (14) dont les effectifs sont conséquents puisqu'ils comptent plusieurs couples riches dans le cœur du village. Si certaines de ces espèces sont encore relativement communes, d'autres sont malheureusement en forte diminution en France :

Même si elles n'ont pas forcément encore été trouvées, d'autres espèces abîmées ou quasiment éteintes sont présentes : l'Étourneau Orvet fragile (15), le muscardin Coudrouze musette, la Pipistrelle commune ou le très apprécié Hérisson d'Europe (16).

Que ce soit dans un petit jardin, dans un maquis de vacances ou dans les espaces communaux, de très nombreuses actions sont possibles pour préserver cette biodiversité. Celles-ci sont notamment consultables sur le site dédié www.biodiversite.lpo.fr